



Direction des services techniques et
de l'aménagement

Tél. 03 20 66 58 27

STA/LP/SF/GM/AB-211216-1928

ARRETE N° ARR/2021/ST/572

Nous, Maire de la Ville de HEM,
Vu le Code Général des Collectivités territoriales,
Vu le Code de la Route,
Vu l'arrêté ministériel du 24 novembre 1967 sur la signalisation routière modifié par des arrêtés subséquents,
Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre 1 – huitième partie – signalisation temporaire),
Considérant qu'il appartient à l'autorité municipale de prescrire les mesures nécessaires pour assurer la sécurité du public,
Considérant que pour permettre des **travaux d'ouverture ponctuelle de plaque France Telecom pour le passage de câble dans le cadre du déploiement de la fibre optique sur la M700 à Hem**, il y a lieu de prendre toutes les mesures utiles pour réglementer ce secteur,

ARRETONS

ARTICLE 1 : À compter du 20 décembre 2021 et ce, jusqu'au 20 janvier 2022, la circulation sur la M700 de Hem vers Lys Lez Lannoy, en sortie du giratoire avec la M952 fera l'objet d'une restriction sur une longueur de 200m durant les travaux. La vitesse sera limitée à 50km/h.

ARTICLE 2 : À compter du 20 décembre 2021 et ce, jusqu'au 20 janvier 2022, la circulation sur la M700 de Hem vers Lys Lez Lannoy, en sortie du giratoire avec la M952, sera interdite sur la voie de droite sur une longueur de 200m durant les travaux.

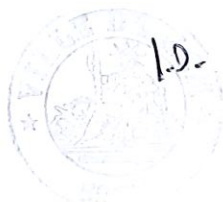
ARTICLE 3 : Les panneaux réglementaires ainsi que la signalisation diurne et nocturne seront mis en place par l'entreprise EURAFIBRE à Villeneuve d'Ascq.

ARTICLE 4 : Monsieur le Directeur Général des Services et la Police Municipale de la Commune de Hem, Monsieur le Commissaire de Police de Roubaix, Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de Lille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

ARTICLE 5 : Une ampliation du présent arrêté sera envoyée au Commissariat Central de Roubaix, au Commissariat de Police de Hem, à la Gendarmerie de Lille, au Centre de Secours de Roubaix, à la Métropole Européenne de Lille, à ILEO, à la Sté ILEVIA, à la Sté Esterra et à l'entreprise EURAFIBRE – 21 avenue de la Créativité – 59 650 Villeneuve d'Ascq.

Fait à HEM, le 22 DEC. 2021

Pour Le Maire de Hem
et par délégation, l'Adjoint à l'Aménagement,
aux Travaux, à la Voirie et au Numérique.



Laurent PASTOUR